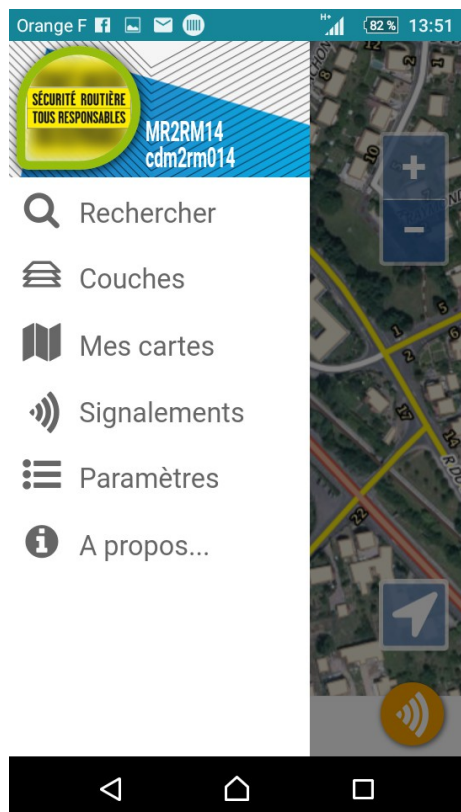


... à l'attention des Préfectures et partenaires, déploiement national de l'application.



■ L'application « Ma route en 2 roues motorisé » (MR2RM) est destinée à localiser et suivre les éléments d'infrastructures pouvant aggraver ou favoriser la survenue d'accidents, impliquant les usagers vulnérables et notamment ceux à 2 roues motorisé.

Les infrastructures dans l'analyse des accidents sont rarement déclencheurs d'accidents.

- Elles sont cependant souvent des facteurs aggravants, par exemple les obstacles tels que du mobilier urbain inadapté, des bordures agressives, des barrières, fossés, ...
- Elles sont aussi des facteurs favorisants, tels qu'une mauvaise visibilité de la route, des accotements non stabilisés, des panneaux ou de la végétation masquant la visibilité, ...

■ Mettez en place « Ma route en 2 roues motorisé » dans votre département !

Un déploiement national piloté par les préfets à l'échelle des départements.

L'application est mise à disposition par la délégation à la sécurité routière auprès de chaque préfecture qui au sein de son département met en place un groupe MR2RM. Ce groupe s'appuie sur un pilote qui a en charge pour son département de l'animation du réseau de structures partenaires et la gestion des permissions de ces structures sur l'application. Il est garant de la qualité des signalements faits par les « motards de vigie » et de leur efficacité.

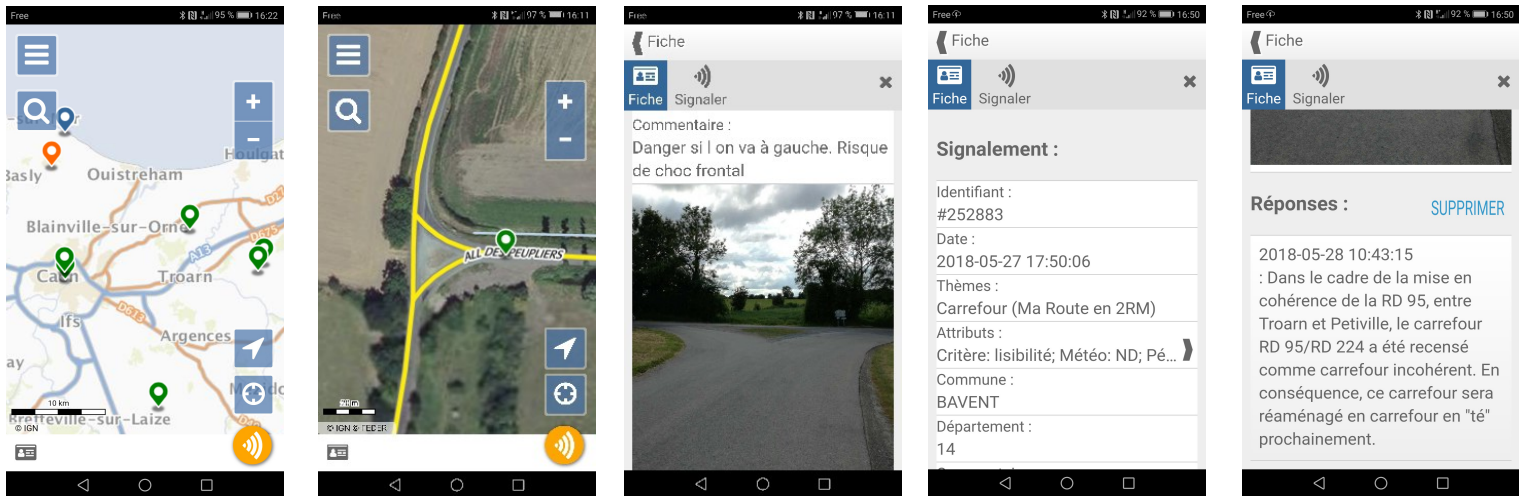
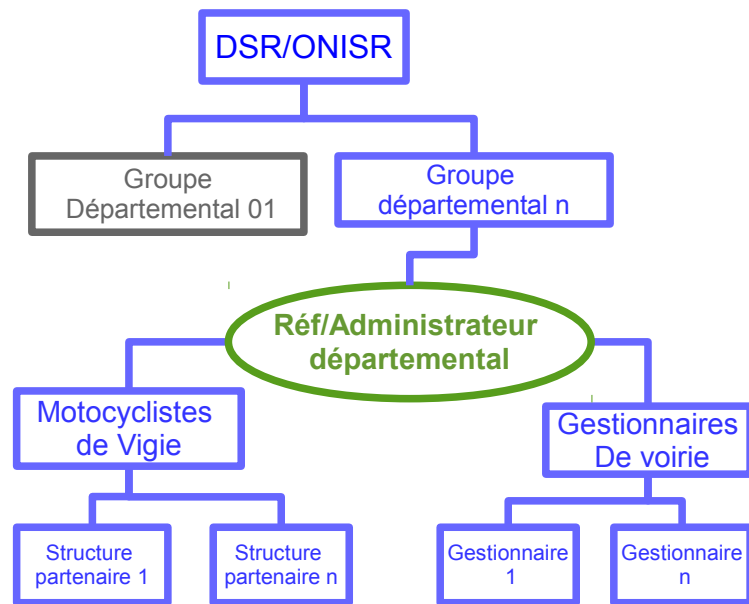
Application soutenue par la Délégation à la Sécurité Routière (DSR), « Ma route en 2RM » (MR2RM) présentée au comité des études de l'observatoire national interministériel de la sécurité routière (ONISR) le 9 mars 2017 a été développée et expérimentée par la préfecture du Calvados à partir de septembre 2017.

Le prototype d'application financé par la DSR a été conçu pour pouvoir, après expérimentation favorable dans le Calvados, porter sur tout le territoire national. En phase de production, l'abonnement à MR2RM développé dans l'espace collaboratif de l'institut national de l'information géographique et forestière (IGN) est pris en charge au niveau central. Son coût est le même quel que soit le nombre de départements engagés dans la démarche.

COMMENT CELA FONCTIONNE T-IL ?

La remontée des signalements se fait sur l'ensemble du territoire par des « Motocyclistes de Vigie » (MdV) qui ont été désignés au sein des structures partenaires. Les MdV ainsi que les Gestionnaires de voirie, sont identifiés sur l'application par structure. La saisie des signalements, appelés Infrastructures Aggravantes ou Favorisantes (IAF) se fait de façon intuitive sur application smart-phone. Pour chaque IAF, le référent départemental MR2RM reçoit une alerte mél et la transmet au Gestionnaire de voirie concerné qui dispose d'une information géolocalisée pour l'aider dans les actions qu'il mène sur son réseau. Une réponse est donnée en retour par le Gestionnaire à partir de l'application. Les données sont stockées dans un système d'information géographique (SIG) centralisé. Les IAF peuvent être exportées ou consultées et réutilisées dans tout logiciel d'information géographique fixe ou mobile. MR2RM est compatible avec tous les logiciels SIG et des plug-in spécifiques ont été développés pour QGIS, ArcGIS, GeoConcept par l'IGN.

QUELLE ORGANISATION METTRE EN PLACE ?



MR2RM est une application collaborative fermée, régie dans le Calvados par une charte



<http://www.calvados.gouv.fr/ma-route-en-2-roues-motorise-r1807.html>

Contact : ddtm-moto@calvados.gouv.fr

Direction départementale des Territoires et de la Mer du Calvados

10 boulevard du général Vanier
CS 75224 - 14052 Caen cedex 4
Tél. 02.31.43.15.00 ; Fax. 02.31.44.59.87
ddtm@calvados.gouv.fr
www.calvados.gouv.fr

Directeur de publication

Laurent MARY,
directeur départemental de la DDTM du Calvados

Réalisation

DDTM14 / Chargé de mission 2RM
yannick.depret@calvados.gouv.fr
Novembre 2018

